

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/une-veritable-alternative

une véritable alternative

- S'organiser... - 33eme Congrès du PCF - Contributions -

Date de mise en ligne : vendredi 13 janvier 2006

PCF : Communistes de Vénissieux

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

Philippe MASLONKA, Section ERMONT/FRANCONVILLE - Val d'Oise

En ce début 2006, les adhérentes et adhérents du parti communiste français se rencontrent et débattent. Ils montrent là leur vitalité d'un parti qui ne se résout pas à subir l'actualité, malgré les coups durs assénés par la droite, ses représentants et les instances gouvernementales à la solde des forces capitalistes.

Les communistes qui ont aussi participé à la victoire du NON au référendum 2005, ont façonné un mouvement qui amorce le rassemblement de celles et ceux qui luttent.

Avec les salariés, parmi les grévistes du 4 octobre, ils se sont rassemblés par milliers pour interpeller nos gouvernants. Ceux-ci sont restés sourds, mais les dirigeants de la SNCF ont du réviser leur positions et ont été contraints, face à l'action des cheminots, en novembre 2005, d'accorder une augmentation salariale, une prime d'exploitation répercutable sur les retraites, et ont réalisé l'embauche de 200 cheminots dans les gares en fin d'année. Le parti est un parti d'hommes et de femmes engagés sur le terrain, dans les quartiers et depuis deux ans, dans les entreprises.

On le voit, l'alternance ne suffit plus. Il faut établir une véritable alternative à cette politique menée par nos dirigeants et majorité législative.

Pour cela soyons clairs et réclamons :

- L'abrogation des lois Pasqua, Debré, Sarkosy, Perben.,
- L'augmentation immédiate des salaires de 300 Euros.
- Le SMIC à 1600 Euros, avec revalorisation des retraites et pensions,
- L'élection de salariés dans les conseils d'administration des sociétés à priorité avec les actionnaires.
- La taxation notable des profits boursiers.
- La création d'un service national du logement, de l'habitat, le changement de la constitution de 1958.
- L'élection du président par les députés.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux